

## **AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL – TRAVAUX CONNEXES**

### **TERKIÑ FONT AR MAEZIOÙ – LABOURIOÙ KENSTAG**

#### **BÉNÉFICIAIRES**

Communes, groupements de communes et associations foncières.

#### **NATURE DES TRAVAUX**

Travaux connexes aux projets d'aménagement foncier de type AFAFE.

#### **CRITÈRES DE RECEVABILITÉ**

- Opportunité des travaux validés par la CCAF, CIAF et la CDAF le cas échéant,
- Respect de la charte d'aménagement foncier.

#### **MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE**

##### **Dépenses éligibles :**

- Travaux relatifs aux plantations de haies, à la création, à la restauration de talus, à la réalisation de boisement ou de revégétalisation, à la remise en état des sols et à la réalisation de voirie (sont exclus : travaux d'arasement de haies et de suppression de talus) ;
- Missions de maîtrise d'œuvre pour la consultation des entreprises, la programmation et le suivi des travaux (le cas échéant) ;

##### **Taux d'intervention : 50% du montant des dépenses éligibles**

- Dépenses subventionnables plafonnées à **1 000 000 € TTC** par commune, sur la durée totale d'une programmation de travaux sur 8 ans maximum ;
- Dans les cas où les dépenses éligibles dépassent le plafond, possibilité d'un financement complémentaire sur la base du taux « TSD » en vigueur ;
- L'aide départementale sera adaptée au cas par cas pour les communes bénéficiant d'une éventuelle subvention FEADER ;

**Délais d'éligibilité :** délai maximum pour l'achèvement des travaux connexes fixé à **8 ans**.

#### **PIÈCES À FOURNIR**

- Descriptif technique (qualitatif et quantitatif) synthétique du projet assorti de la programmation budgétaire des travaux ;
- Plan de financement ;
- Délibération ;
- Pièce obligatoire pour le versement du solde de la subvention : bilan à l'issue des 8 années de travaux (réalisés / non réalisés).

#### **DÉPÔT DE LA DEMANDE**

Président du Conseil départemental du Morbihan  
Direction de l'environnement  
Service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux  
Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes cedex